

Où peut-on réclamer les prestations?

Landkreis Goslar, Service Education et Culture, Klubgartenstr. 6, 38640 Goslar

Pour tous les élèves:

- **transport scolaire**
- **cours particuliers**
- **déjeuners à l'école**
- **excursions scolaires d'une ou plusieurs journées**

Pour les élèves ne pas percevant de prestations du Jobcenter:

- **paiement pour les fournitures scolaires**
- **paiement pour la participation sociale et culturelle**

Personnes à contacter:

Cours particuliers et accréditation

Mlle Sonja Swolinsky, tél. 05321 76-402, bureau 0130
e-mail: sonja.swolinsky@landkreis-goslar.de

Toutes les écoles à Goslar, sauf l'école intégrée et Vienenburg

Mme Petra Pietsch, tél. 05321 76-477, bureau 0121
e-mail: petra.pietsch@landkreis-goslar.de

Toutes les écoles à Bad Harzburg (sauf collège d'enseignement professionnel), Langelsheim, Lutter, Liebenburg et l'école intégrée

Mme Helga Friede, tél. 05321 76-415, bureau 0122
e-mail: helga.friede@landkreis-goslar.de

Toutes les écoles dans la région Oberharz, Goslar-Vienenburg et les collèges d'enseignement professionnel à Goslar

Mme Monika Diederich, tél. 05321 76-610, bureau 0122,
e-mail: monika.diederich@landkreis-goslar.de

Toutes les écoles à Seesen et le collège d'enseignement professionnel à Bad Harzburg

Mme Claudia Junge-Schlösser, tél. 05321 76-304, bureau 0121,
e-mail: c.junge-schloesser@landkreis-goslar.de

et les secrétariats scolaires respectifs.

Landkreis Goslar, Service Famille, Jeunesse et Affaires sociales, Klubgartenstr. 11, 38640 Goslar

Pour les enfants soignés dans les foyers pendant la journée ou dans les garderies :

- **excursions d'une ou plusieurs journées dans le cadre de la garde d'enfants**
- **déjeuners dans le cadre de la garde d'enfants**
- **participation sociale et culturelle**
(ne pas percevant des prestations du Jobcenter)

Personnes à contacter:

Pour les enfants dans les garderies

Mme D. Pietrzak, tél. 05321 76-599, bureau 031
e-mail: d.pietrzak@landkreis-goslar.de

Mme E. Rosenwinkel, tél. 05321 76-558, bureau 037
e-mail: e.rosenwinkel@landkreis-goslar.de

Pour les enfants dans les foyers:

Mme Ingeborg Breustedt, tél. 05321 76-449, bureau 032
e-mail: ingeborg.breustedt@landkreis-goslar.de

Mme Gabriele Bolik, tél. 05321 76-469, bureau 032
e-mail: gabriele.bolik-jugendhilfe@landkreis-goslar.de

Mme Monika Körner, tél. 05321 76-463, bureau 032
e-mail: monika.koerner@landkreis-goslar.de

Jobcenter Goslar, Robert-Koch-Str. 11, 38640 Goslar

Pour les bénéficiaires d'allocation de chômage II/
d'allocation de solidarité :

- **fournitures scolaires (paiement sans demande)**
- **participation sociale et culturelle**

tél: 05321 557-200,

E-mail: Jobcenter-Goslar@jobcenter-ge.de ou la personne responsable aux bureaux à Bad Harzburg, Braunlage, Clusthal-Zellerfeld et Seesen

Responsable de l'édition et du contenu:
Landkreis Goslar, Service Education et Culture,
Klubgartenstraße 6, 38640 Goslar
tél. 05321 76- 402, www.landkreis-goslar.de/bildungspaket
Rev.: décembre 2015 Photo: istockphoto.com

Prestations éducation et participation



Votre enfant a-t-il aussi droit aux prestations?

Qu'est-ce qu'„éducation et participation“ veut dire?

Depuis 2011, les enfants et adolescents des familles à faibles revenus ont droit à la participation aux excursions scolaires et des garderies, aux voyages scolaires, aux déjeuners à la cantine, ainsi que aux cours de musique et à la participation sociale et sportive dans les clubs et associations accrédités.



Qui a droit aux prestations?

Enfants, adolescents et jeunes majeurs jusqu'à l'âge de 25 ans (autant qu'ils ne perçoivent pas de rémunération d'apprentissage) ont droit aux prestations éducation et participation, si soit leurs parents, soit un parent, soit eux-mêmes perçoivent les prestations suivantes :

- Allocation chômage II / allocation de solidarité (nommée prestation Hartz IV)
- Aide à l'entretien / allocation vieillesse et incapacité partielle de travail
- Prestations aux termes de la loi réglant les prestations pour demandeurs d'asile
- Allocation logement
- Allocation supplémentaire (KiZ) en plus des allocations familiales

Les prestations sont allouées aux

- Élèves jusqu'à l'âge de 25 ans, fréquentant une école d'enseignement général ou professionnel et ne pas recevant de rémunération d'apprentissage
- Enfants, soignés dans les garderies ou les foyers pendant la journée,
- Enfants et adolescents jusqu'à l'âge de 18 ans en ce qui concerne la participation sociale et culturelle,
- Une aide financière pour les fournitures scolaires est accordée aussi aux enfants fréquentant une école maternelle.

Qui peut offrir les services?

- Autorités de droit public (par ex. écoles, universités populaires),
- Organismes volontaires responsables de l'aide sociale pour la jeunesse,
- Écoles de musiques,
- Associations et personnes privées

Les frais sont pris en charge, si le prestataire est **accrédité** auprès du Landkreis Goslar ou a signé une convention correspondante avec le Landkreis Goslar.



Prestations éducation et participation sont:

- **Transport scolaire pour les élèves fréquentant l'enseignement secondaire II** (second cycle des lycées, des écoles intégrés ainsi que tous les collèges d'enseignement professionnel).
- **Cours particuliers**
- **Excursions d'une ou plusieurs journées des écoles et des garderies**
- **Déjeuners communs à l'école et à la garderie**
- **Fournitures scolaires:**
Paiement d'une somme supplémentaire se montant à
70,00 € le 1er août et
30,00 € le 1er février de l'année respective.

Les bénéficiaires des allocations familiales supplémentaires (Kinderzuschlag) et de l'allocation logement doivent faire une demande séparée pour recevoir cette prestation.

- **Participation sociale et culturelle:**
Un paiement jusqu'à concurrence de 10,00 € par mois est disponible afin d'aider les enfants et les jeunes à s'intégrer dans les clubs et les groupes communautaires. Cette prestation peut être utilisée pour des cotisations aux clubs, des leçons de musique ou des loisirs pendant les vacances, et, au besoin, pour l'équipement nécessaire.

Personne à contacter pour l' **accréditation des prestataires** ainsi que pour **la conclusion des conventions** avec ceux-ci sur la exécution des services de participation sociale et culturelle:

Landkreis Goslar, **Fachbereich 4**, Klubgartenstr. 6, 38640 Goslar

Mlle Sonja Swolinsky, tél.: 05321 76-402,

e-mail: sonja.swolinsky@landkreis-goslar.de